

## **Offrir des services à une population vieillissante**

ST. JOHN'S, 16 juillet 2015 – La population du Canada vieillit. On s'attend à ce que, d'ici les 25 prochaines années, le nombre de Canadiens âgés de 65 ans et plus doublera pour passer à 10 millions, ce qui constituera un record.

Le vieillissement de la population a des répercussions importantes sur les gouvernements provinciaux et territoriaux, et ce, dans une foule de domaines tels que les soins de santé, l'emploi, le logement, les services sociaux, le transport et l'infrastructure.

Bien que chaque province et chaque territoire soit unique, plusieurs des défis auxquels ils sont confrontés sont similaires. Parmi ceux-ci :

- des coûts globaux plus importants pour les soins de santé et les services sociaux, notamment des besoins accrus de soins à domicile, de soins palliatifs et de soutien aux aidants naturels;
- des répercussions sur la productivité découlant d'un ralentissement de la croissance du bassin de travailleurs ou de sa diminution;
- des besoins accrus de logements sociaux adaptés aux besoins des aînés et un meilleur accès aux programmes pour les aînés qui souhaitent demeurer chez eux plus longtemps;
- des besoins grandissants de moyens de transport alternatifs, tels que le transport en commun et le transport adapté;
- des réponses aux besoins des aînés vivant en milieu rural ou nordique n'ayant pas accès à tous les services offerts en milieu urbain.

Les premiers ministres ont discuté des effets sur les politiques publiques et des pressions financières croissantes qu'entraînera le vieillissement de la population, particulièrement à l'égard des soins de santé. Ces pressions financières viennent renforcer la nécessité, pour le gouvernement fédéral, d'accroître son financement en matière de soins de santé.

### ***Transferts fédéraux en matière de santé***

Les premiers ministres des provinces et territoires pressent le gouvernement fédéral de s'engager à augmenter l'enveloppe du Transfert canadien en matière de santé, afin que sa part du coût des soins de santé se chiffre à au moins 25 % de toutes les dépenses en santé des provinces et des territoires. Cette augmentation aidera à soutenir les investissements visant l'innovation et la transformation des systèmes de santé, avec l'objectif d'améliorer la santé des patients.

– 30 –

Renseignements :

Heather MacLean  
Directrice des communications  
Bureau du premier ministre  
Gouvernement de Terre-Neuve-et-Labrador  
Cellulaire : 709 729-3581  
[heathermaclean@gov.nl.ca](mailto:heathermaclean@gov.nl.ca)